



Mettre en place une action d'offre de soins

Suivi vaccinal : Comment pallier aux les retards vaccinaux



DESCRIPTION

Pour réaliser au mieux et faire preuve de dynamisme dans le projet "MSP vaccinée", les équipe de soins primaires, en fonction de leurs compétences et de leur pratique vaccinale peuvent élaborer un protocole pluriprofessionnelle autour de la vaccination. Cette action en équipe est un moyen de résoudre une situation problématique ou d'améliorer la prise en charge de certaines situations. Il s'agit derépondre à un problème pluri-professionnel identifié par l'équipe. Le protocole est un support naturel du travail en équipe et permet de consolider l'exercice en pluri-professionnalité. Il permet de transmettre plus facilement l'information et sécurise le parcours santé patient.



DIFFICULTÉ

Un investissement humain vous sera demandé pour :

- se réunir pour élaborer une procédure / former un groupe de travail pour travailler sur l'organisation (Qui ? Fait Quoi ?)
- communiquer de façon active à tous les professionnels de la MSP
- nommer un ou deux responsable(s) de la procédure
- s'assurer que la législation ne fait pas obstacle à la procédure, en particulier que les nouveaux rôles attribués à un professionnel ne sortent pas de son domaine de compétence.



MATÉRIEL REQUIS

- Salle de réunion
- Méthodologie d'écriture de la procédure
- Matériel de protection (masque et gel hydroalcoolique
- Feuille d'émargement



DURÉE

01h30 à 02h00



CÔUT

Aucun



ANIMATION

Minimum 3 à 4 professionnels de santé en pluripro (médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes) avec l'aide "facultatif" de la FEMAS HDF pour l'élaboration de la procédure



OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Améliorer la couverture vaccinale de la patientèle en MSP
- Aller vers les structures médico-sociales environnantes pour pallier aux retards vaccinaux existants
- Améliorer l'adhésion aux recommandations de bonne pratique vaccinale et la qualité de la prise en charge des patients



VALORISATION ACI

La procédure doit permettre de valoriser les interventions des différentes professions de santé lors de la prise en charge pluridisciplinaire. Il peut donner lieu à une rémunération à travers l'ACI.

Mission de santé publique optionnelle = 350 points. Le nombre de points est proratisé en fonction de la patientèle.



PROCÉDURE CONCERNANT LES RETARDS VACCINAUX

Logo de la MSP	PROCÉDURE	Version n°- le																																																																																															
Date de création	24/03/2021																																																																																																
Date de validation																																																																																																	
Groupe de travail	Avec l'aide de la FEMAS HDF																																																																																																
Liste des professionnels et/ou structures et/ou services impliqués																																																																																																	
Objectif général	Augmenter la couverture vaccinale de la patientèle de la MSP																																																																																																
Objectifs secondaires	Mettre à jour les vaccins de la patientèle Sensibiliser sur l'importance des rappels vaccinaux Mettre à jour les dossiers patients dans le système d'information partagé																																																																																																
Objectifs opérationnels	Requêter via le système d'information partagé les patients correspondants aux âges des rappels vaccinaux et pour lesquels aucune donnée vaccinale n'est indiquée dans le dossier patient Mettre en place des créneaux de rendez-vous dédiés à la mise à jour des vaccins grâce à un binôme médecin-infirmier																																																																																																
Population cible	Les personnes situées sur les âges des rappels vaccinaux élargis à 1 ans avant et 1 ans après, soit à partir de 2 mois jusqu'à 95 ans et plus Surtout pour les vaccins suivants : DTP, ROR, Méningocoque, Pneumocoque, Hépatite B, Coqueluche																																																																																																
Mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none">1- Envoi de courrier ou SMS à la population cible permettant de les sensibiliser à la vaccination et les informer de leur retard vaccinal et de la nécessité de consulter leur médecin traitant2- Consultations réalisées par les médecins sur rendez-vous avec vérification des rappels vaccinaux3- Prise de rendez-vous vers leur infirmier habituel ou vers un infirmier de la MSP réalisant une permanence vaccinale dédiée4- Mise à jour des dossiers patients avec alerte pour les rappels vaccinaux																																																																																																
Date de mise en œuvre	<table border="1"><thead><tr><th rowspan="2">Tâches</th><th colspan="12">Années</th></tr><tr><th colspan="4">Trimestre</th><th colspan="4"></th><th colspan="4"></th></tr></thead><tbody><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Tâches	Années												Trimestre																																																																																		
Tâches	Années																																																																																																
	Trimestre																																																																																																
Indicateurs de processus et de résultats	Indicateurs de processus Mise en place dans l'onglet vaccinal du SIP l'alerte pour les rappels vaccinaux Indicateurs de résultats Nombre de SMS ou courriers envoyés aux patients Nombre de rdv pris pour rappels vaccinaux Nombre de patients venus se faire vacciner Nombre de professionnels de santé mobilisés dans cette action Nombre de patients orientés vers leur MT Nombre de patients venus se faire vacciner après avoir été informés Nombre de dossiers patients mis à jour																																																																																																
Liste des documents associés																																																																																																	
Liste des sources documentaires et références																																																																																																	

POUR VOUS AIDER, VISITEZ

[HTTPS://WWW.FEMAS-HDF.FR/LES-ATELIERS-PROTOCOLES/](https://www.femas-hdf.fr/les-ateliers-protocoles/)

[HTTPS://VACCINATION-INFO-SERVICE.FR](https://vaccination-info-service.fr)

QUI ?	Fait QUOI ?	COMMENT ?	POURQUOI ?
Médecin traitant	<ul style="list-style-type: none"> Vérifie le statut vaccinal des patients concernés par les rappels vaccinaux <p>Si le patient s'avère à jour dans ses vaccinations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Uniquement mettre à jour le dossier patient dans le système d'information partagé avec alerte pour les rappels vaccinaux <p>Si le patient s'avère être en retard dans ses vaccinations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Propose de mettre à jour ses vaccins Orienté le patient vers son infirmier habituel ou vers un infirmier de la MSP réalisant une permanence vaccinale dédiée ou prend rdv avec l'infirmier pour un passage à domicile Met à jour le dossier patient dans le système d'information partagé avec alerte pour les rappels vaccinaux 	<p>Pour la vérification du statut vaccinal des patients concernés par les rappels vaccinaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Utilise le carnet de santé du patient Utilise le carnet de vaccination du patient Utilise le dossier patient informatisé Utilise le dossier médical partagé (DMP) si ouvert par le patient ou par le MT <p>La vérification du statut vaccinal des patients concernés par les rappels vaccinaux peut se faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lors d'une demande spontanée des patients A l'occasion de la consultation pour le certificat de sport Au moment de la consultation annuelle globale avec examen complet Lors de la consultation pour un renouvellement d'ordonnance, Lors de la consultation pour contraception (prescription, renouvellement...) A l'occasion d'une plaie/blessure A l'occasion d'un conseil aux voyageurs Lors d'un suivi de grossesse chez la femme enceinte Lors d'une consultation de parents venus faire vacciner leurs enfants 	<p>Veiller à ce que le patient soit à jour dans ses vaccinations</p> <p>Assurer ou renforcer la protection individuelle de chaque patient</p> <p>Faire progresser la couverture vaccinale de la patientèle et réduire le risque épidémique</p>
IDE	<p>Met à jour les vaccins de la patientèle</p> <p>Réalise l'acte vaccinal</p>	<ul style="list-style-type: none"> Sous prescription médical ou protocole médical du médecin ou d'une sage-femme, assure l'administration des vaccins obligatoires et recommandés, c'est à dire BCG, DTP, Coqueluche, Hib, Hépatite B, Pneumocoque, Méningocoque C, ROR, HPV, Grippe et Zona 	<p>Assurer ou renforcer la protection individuelle de chaque patient</p> <p>Faire progresser la couverture vaccinale de la patientèle et réduire le risque épidémique</p>
Sage-femme	<p>Met à jour les vaccins de la patientèle</p> <p>Réalise l'acte vaccinal si nécessaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> Assure la prescription et l'administration des vaccins obligatoires, c'est à dire ROR, coqueluche, DTP, Hépatite B et méningocoque, uniquement chez la femme enceinte pendant sa grossesse ou en post-partum, c'est à dire 8 semaines après l'accouchement, et auprès de l'entourage, c'est à dire chez les personnes vivant dans le même domicile que le nouveau-né ou fréquentant régulièrement ce domicile, ou encore étant chargées de sa garde régulière au domicile 	<p>Assurer ou renforcer la protection individuelle de chaque patient</p> <p>Faire progresser la couverture vaccinale de la patientèle et réduire le risque épidémique</p>
Pharmacien	<p>Assure un rôle d'information, d'orientation et de promotion de la vaccination auprès des patients</p>	<p>Si les patients posent des questions sur la vaccination :</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifie le statut vaccinal, si celui-ci est à jour ou non Informe des modalités de rattrapage le cas échéant Orienté le patient vers son médecin traitant 	<p>Veiller à ce que le patient soit à jour dans ses vaccinations</p>
Secrétaire	<p>Envoie les SMS ou courriers pour rappels vaccinaux à destination des patients concernés et pour lesquels aucune donnée vaccinale n'est indiqué dans le dossier patient</p> <p>Assure un rôle d'orientation vers le professionnel de santé adéquat</p> <p>Prend rdv pour le patient afin de mettre à jour ses vaccins</p>	<p>Requêter via le système d'information partagé les patients correspondants aux âges des rappels vaccinaux et pour lesquels aucune donnée vaccinales n'aient indiqué dans le dossier patient</p> <p>Pour l'envoi des SMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> Requêter via le système d'information partagé les patients ayant indiqué un numéro de portable <p>Pour l'envoi des courriers :</p> <ul style="list-style-type: none"> Requêter via le système d'information partagé les 	<p>Veiller à ce que le patient soit à jour dans ses vaccinations</p> <p>Faire progresser la couverture vaccinale de la patientèle et réduire le risque épidémique</p>
		<p>patients n'ayant indiqué aucun numéro de portable</p>	
Autres professionnels de santé : podologues, masseurs-kinésithérapeutes, orthophoniste, ergothérapeute, psychomotricien, etc...	<p>Informe et sensibilise les patients à l'importance des rappels vaccinaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> Relaient l'information auprès des patients de l'existence de permanence vaccinale, d'actions de prévention et promotion de la vaccination au sein de la MSP Orienté le patient vers son médecin traitant en cas de questions sur la vaccination 	<p>Faire progresser la couverture vaccinale de la patientèle et réduire le risque épidémique</p>



EXEMPLE DE CIRCUIT ORGANISATIONNEL

